

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 26.09.00.

③0 Priorité : 24.12.99 FR 09916554.

④3 Date de mise à la disposition du public de la demande : 29.06.01 Bulletin 01/26.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Ce dernier n'a pas été établi à la date de publication de la demande.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : MILLET MICHEL — FR.

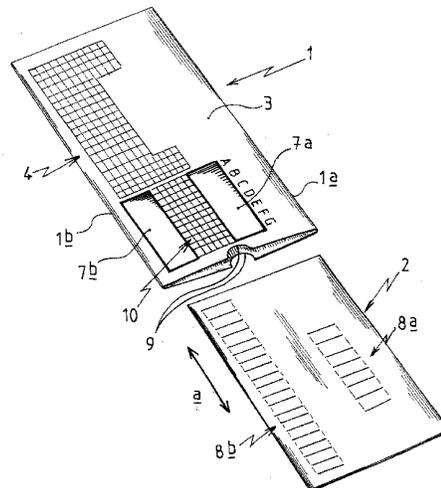
⑦2 Inventeur(s) : MILLET MICHEL.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : CABINET CLAUDE GUIU.

⑤4 CALENDRIER PERPETUEL.

⑤7 L'invention concerne un calendrier perpétuel permettant d'identifier le jour de la semaine correspondant à une date précise selon le calendrier grégorien remarquable en ce qu'il est constitué d'un curseur (2) monté libre en translation dans un étui (1) comprenant d'une part, sur l'une de ses faces, un tableau (4) attribuant à chaque année un symbole parmi sept symboles distincts et d'autre part, deux lumières superposées (7a, 7b) permettant de visualiser dans la première lumière (7a) sept groupes de mois et, dans l'autre lumière (7b), les jours de la semaine positionnés sur la même face dudit curseur (2), lesdits symboles étant représentés avantageusement au-dessus de la première lumière (7a), et une grille (10) correspondant aux quantités d'un mois étant positionnée entre les deux lumières (7a, 7b).



La présente demande complète la demande de brevet français FR 9916554 déposée le 24 décembre 1999 par le même demandeur et qui concerne un calendrier perpétuel permettant notamment d'identifier le jour de la semaine
5 correspondant à une date précise selon le calendrier grégorien.

Il est bien connu que le calendrier dit julien instauré par Jules César en 25 avant Jésus Christ et qui comprenait 365,25 jours avec un cycle de quatre ans où les
10 trois premières années comprenaient 365 jours et la quatrième année dite année bissextile comprenait 366 jours, ne correspondait pas à l'année tropique de sorte que ce calendrier dérivait de trois jours en 4 siècles par rapport aux saisons. Le pape Grégoire XIII aidé de savants
15 introduisit un nouveau calendrier dit grégorien, encore en vigueur aujourd'hui, où seules les années séculaires dont le millésime est divisible par 400 restent bissextiles après avoir supprimé 10 jours pour rétablir la coïncidence du début des saisons, l'équinoxe de printemps avec le 21
20 mars par exemple, de sorte que le lendemain du jeudi 4 octobre 1582 fut le vendredi 15 octobre. Bien que cette réforme du calendrier grégorien ait été adoptée rapidement par les pays catholiques, les pays protestants et orthodoxes tardèrent à l'appliquer rendant ainsi le travail
25 des historiens particulièrement difficile pour déterminer les dates de certains événements.

Par ailleurs, pour identifier le jour de la semaine correspondant à une date précise selon le calendrier grégorien, il est nécessaire de consulter tous les
30 calendriers des années concernées ce qui est long et fastidieux sous réserve d'être en possession desdits calendriers ou bien de consulter des tableaux dits calendriers perpétuels où le report des données d'un tableau à un autre rend leur lecture incertaine.

35 L'un des buts de l'invention est donc de palier ces inconvénients en proposant un calendrier perpétuel permettant d'identifier par une lecture simple le jour de

la semaine correspondant à une date précise selon le calendrier grégorien ainsi que tous les jours d'un même mois.

A cet égard et conformément à l'invention, le
5 dispositif pour la lecture d'un calendrier perpétuel permettant notamment d'identifier le jour de la semaine correspondant à une date précise selon le calendrier grégorien est remarquable en ce qu'il est constitué d'un curseur monté libre en translation ou en rotation dans un
10 étui enveloppant ledit curseur et comprenant d'une part, sur l'une de ses faces, un tableau attribuant à chaque année un symbole parmi sept symboles distincts et d'autre part, deux lumières superposées permettant de visualiser respectivement dans la première lumière sept groupes de
15 mois successivement dénommés janvier-octobre, mai, août-février des années bissextiles, février-mars-novembre, juin, septembre-décembre et avril-juillet-janvier des années bissextiles, positionnés à intervalles réguliers sur une face du curseur de manière à ce que les sept groupes
20 apparaissent sur toute la lumière pour une position particulière du curseur dans l'étui et, dans l'autre lumière, les jours de la semaine positionnés sur la même face dudit curseur suivant les mêmes intervalles et de telle sorte que samedi apparaisse dans la deuxième lumière
25 en alignement avec le groupe janvier-octobre, dimanche en alignement avec le groupe mai et ainsi de suite pour les jours suivants, lesdits symboles étant représentés avantageusement au dessus de la première lumière sur l'étui et également espacés pour coïncider avec les groupes de
30 mois défilant dans ladite première lumière, et une grille formée par sept colonnes coïncidant chacune avec des jours et par cinq lignes déterminant des cases marquées successivement de 1 à 31 de la gauche vers la droite et de haut en bas correspondant aux quantités d'un mois étant
35 positionnée de préférence entre les deux lumières ou à l'aplomb de l'une d'elle ; de cette manière un utilisateur, après avoir déterminé le symbole de l'année considérée, peut positionner un groupe de mois au droit dudit symbole

et finalement lire le calendrier du ou des mois avec le jour de la semaine associé à chaque quantième du ou des mois de l'année considérée.

On comprend bien que la lecture du jour de la semaine
5 d'une date précise, mais également la lecture de tous les jours d'un mois d'une année considérée, s'effectue simplement grâce au repérage dans le tableau du symbole associé à cette année puis en déplaçant un unique curseur.

Selon une caractéristique essentielle du dispositif
10 conforme à l'invention, le tableau attribuant à chaque année un symbole parmi sept symboles distincts consiste d'une part, dans un tableau principal formé par 15 colonnes et 7 lignes déterminant des cases marquées de 0 à 99 de haut en bas et de la gauche vers la droite avec une case
15 vide précédant les années bissextiles, c'est-à-dire après une série de quatre chiffres consécutifs, la première case étant vide, ledit tableau principal représentant les années, et d'autre part, dans un tableau secondaire formé par au moins 1 colonne qui représente des siècles et 7
20 lignes déterminant des cases marquées par des symboles distincts, lesdites lignes étant dans l'alignement des lignes du tableau principal, de sorte qu'à l'intersection d'une colonne des siècles du tableau secondaire et d'une ligne des années du tableau principal corresponde un unique
25 symbole.

Par ailleurs, les symboles consistent avantageusement dans les sept premières lettres de l'alphabet A, B, C, D, E, F et G.

D'autres avantages et caractéristiques ressortiront
30 mieux de la description qui va suivre, de plusieurs variantes d'exécution, données à titre d'exemples non limitatifs, du dispositif pour la lecture d'un calendrier perpétuel conforme à l'invention en référence aux dessins annexés sur lesquels :

35 - la figure 1 est une représentation en perspective d'une première variante d'exécution du dispositif conforme à l'invention avec un curseur monté libre en translation dans un étui,

- la figure 2 est une vue de dessus de l'étui comprenant un tableau pour la lecture du calendrier grégorien du dispositif conforme à l'invention de la figure 1,

5 - la figure 3 est une vue de dessus du curseur du dispositif conforme à l'invention de la figure 1,

- la figure 4 est une vue de dessus de l'étui d'une seconde variante d'exécution du dispositif conforme à l'invention avec un curseur monté libre en rotation dans un
10 étui,

- la figure 5 est une vue de dessus du curseur rotatif du dispositif conforme à l'invention de la figure 4.

Selon une première variante d'exécution représentée sur les figures 1 à 3, le dispositif de lecture d'un
15 calendrier perpétuel est constitué d'un étui 1 obtenu par le pliage d'une feuille cartonnée globalement rectangulaire suivant deux lignes parallèles 1a et 1b qui forment après pliage les bords longitudinaux de l'étui 1, les extrémités libres de la feuille étant encollées l'une sur l'autre pour
20 former un étui 1 en forme de fourreau rectangulaire dans lequel coulisse un curseur 2 (figure 3) qui consiste dans une bande de papier cartonnée de largeur légèrement inférieure à la largeur de l'étui 1 pour permettre sa translation dans ledit étui 1 comme l'indique la flèche a
25 de la figure 1.

La face supérieure 3 de l'étui 1, en référence à la figure 2, comprend un tableau 4 attribuant à chaque année un symbole parmi sept symboles distincts qui sont
30 avantagement les sept premières lettres de l'alphabet A, B, C, D, E, F et G.

Il va de soi que lesdits symboles peuvent également consister dans des couleurs, des chiffres, des reliefs pour l'usage des non voyants, des formes géométriques ou analogues sans pour autant sortir du cadre de l'invention.

35 Ledit tableau 4 consiste d'une part dans un tableau principal 5 formé par dix huit colonnes et par sept lignes déterminant 126 cases marquées de 0 à 99 de haut en bas et de la gauche vers la droite avec une case vide avant chaque

année bissextile, c'est-à-dire entre deux séries de quatre chiffres consécutifs, la première case formée par la première ligne et la première colonne du tableau principal 5 étant vide et, d'autre part, dans un tableau
 5 secondaire 6 formé de plusieurs colonnes indexant les siècles et de sept lignes déterminant des cases marquées par des symboles de telle sorte que chacune des sept cases d'une même colonne soit marquée par l'un des sept symboles distincts. Afin de permettre une lecture aisée des
 10 tableaux 5 et 6, les lignes du tableau secondaire 6 sont avantageusement dans l'alignement des lignes du tableau principal 5 et le tableau secondaire 6 est accolé au tableau principal 5.

Par ailleurs, chaque colonne du tableau secondaire 6
 15 indexe les siècles selon la formule mathématique $a+4b$ où a est un nombre entier de préférence compris entre 0 et 3 et b un nombre entier variant entre 0 et l'infini, de telle sorte que dans la première colonne, qui correspond à la première colonne de gauche de la première partie du tableau
 20 secondaire 6 positionnée sur la gauche du tableau principal 5 et à la première colonne de gauche de la seconde partie du tableau secondaire 6 positionné sur la droite du tableau principal 5 sur la figure 2, soient indexés les siècles 0, 400, 800, 1200, 1600, 2000, 2400,
 25 etc..., que dans une seconde colonne scindée en deux parties qui, de la même manière que précédemment, sont positionnées de part et d'autre du tableau principal 5 à droite de la première colonne, soient indexés les siècles 100, 500, 900, 1300, 1700, 2100, etc..., les symboles
 30 apparaissant dans les cases de la première colonne étant successivement A, G, F, E, D, C, B de haut en bas et les symboles des autres colonnes étant décalées de haut en bas de deux lettres par rapport aux symboles de la colonne qui la précède, c'est-à-dire C, B, A, G, F, E, D en commençant
 35 par le haut pour la seconde colonne, par exemple.

Il va de soi que toutes les colonnes du tableau secondaire 6 peuvent être positionnées d'un même côté du tableau principal 5, à droite par exemple ; toutefois, le

tableau secondaire 6 est avantageusement scindé en deux parties, une première partie de quatre colonnes indexant les siècles passés de 800 à 1900 et une seconde partie de quatre colonnes indexant les siècles présent et futurs de 2000 à 3100 par exemple, afin de faciliter la lecture du calendrier. Le calendrier grégorien étant entré en vigueur en 1582, on notera que les siècles 800 à 1400 sont mentionnés à titre indicatif notamment pour les historiens qui peuvent ainsi vérifier les dates des évènements historiques et déterminer si ces dates qui ont été retenues par l'Histoire sont des dates suivant le calendrier grégorien ou suivant le calendrier julien car de nombreuses dates historiques précédant le 15 octobre 1582 ont été attribuées après l'entrée en vigueur du calendrier grégorien.

La face supérieure 3 de l'étui 1 comprend, par ailleurs, deux lumières superposées, une lumière supérieure 7a et une lumière inférieure 7b, globalement rectangulaires de mêmes dimensions et s'étendant parallèlement aux bords longitudinaux 1a et 1b. Le curseur 2 représenté sur la figure 3 comprend, par ailleurs, sur l'une de ses faces deux bandes de données parallèles 8a et 8b, la bande de données supérieure 8a consistant dans sept groupes de mois à savoir les groupes janvier-octobre, mai, août et février des années bissextiles, février-mars-novembre, juin, septembre-décembre et avril-juillet et janvier des années bissextiles, positionnés à intervalles réguliers sur ladite face du curseur 2, et la bande de données inférieure 8b consistant dans les jours de la semaine positionnés suivant les mêmes intervalles. Lesdites bandes de données 8a et 8b sont positionnées de telle sorte que les sept groupes de mois apparaissent sur toute la lumière supérieure 7a pour une position particulière du curseur 2 dans l'étui 1 et que, dans la lumière inférieure 7b, le samedi apparaisse dans l'alignement du groupe janvier-octobre, dimanche dans l'alignement du groupe mai, lundi dans l'alignement du groupe août-février des années bissextiles et ainsi de

suite pour les jours suivants. Les symboles sont
avantageusement représentés au dessus de la lumière
supérieure 7a sur l'étui 1 et espacés pour coïncider avec
les groupes de mois défilant dans ladite lumière
5 supérieure 7a, les symboles A, B, C, D, E, F, G coïncidant
respectivement avec les groupes de mois janvier-octobre,
mai, août-février des années bissextiles, février-mars-
novembre, juin, septembre-décembre et avril-juillet-janvier
des années bissextiles lorsque ces derniers apparaissent
10 sur toute la lumière supérieure 7a. Par ailleurs, l'étui 1
comprend avantageusement à l'une de ses extrémités un
évidement 9 pour faciliter la manipulation du curseur 2.

Une grille 10 formée par sept colonnes coïncidant
chacune avec des jours et par cinq lignes déterminant des
15 cases marquées successivement de 1 à 31 de la gauche vers
la droite et de haut en bas correspondant aux quantièmes
d'un mois est avantageusement positionnée entre les deux
lumières 7a et 7b afin qu'un utilisateur, après avoir
déterminé le symbole de l'année considérée, positionne un
20 groupe de mois au droit dudit symbole et finalement lise le
calendrier du ou des mois avec le jour de la semaine
associé à chaque quantième du ou des mois de l'année
considérée comme on le verra plus loin.

Il va de soi que la grille 10 des quantièmes de mois
25 peut être également positionnée à l'aplomb de l'une des
lumières de l'étui 1.

Selon une deuxième variante d'exécution représenté
sur les figures 4 et 5, le dispositif de lecture est
constitué d'un étui 11 obtenu par le pliage d'une feuille
30 cartonnée suivant une ligne médiane 12 pour former deux
flancs globalement symétriques entre lesquels est
positionné un curseur circulaire 13 qui consiste dans un
disque en papier cartonné. Le curseur circulaire 13 est
monté libre en rotation entre les flancs de l'étui autour
35 d'un axe de rotation A, ces derniers et ledit curseur
circulaire 13 étant solidarisés par une attache parisienne
ou analogue.

En référence à la figure 4, l'étui 11 comprend, par

ailleurs, le long de sa ligne de pliage 12, avantageusement en son milieu, un évidement 14 dans lequel fait saillie le bord du curseur 13 pour actionner ledit curseur 13 en rotation dans son étui 11. La face supérieure de l'étui 11 comprend de la même manière que précédemment un tableau 4 attribuant à chaque année un symbole parmi les sept symboles distincts A , B , C, D, E, F et G. Ledit tableau 4 est, dans cet exemple particulier de réalisation, en référence à la figure 4, positionné au centre de la face externe de l'étui 11 entre deux lumières superposées 15a et 15b, une lumière supérieure 15a et une lumière inférieure 15b dans lesquelles apparaissent respectivement les sept groupes de mois et les jours de la semaine de la même manière que précédemment, lesdites lumières superposées 15a et 15b étant globalement en forme d'arc de cercle et disposées symétriquement de part et d'autre de l'axe de rotation A du curseur 13. Les symboles A, B, C, D, E, F et G sont positionnés au dessus de la lumière supérieure 15a et une grille 10 formée par sept colonnes coïncidant chacune avec des jours et par cinq lignes déterminant des cases marquées successivement de 1 à 31 de la gauche vers la droite et de haut en bas correspondant aux quantités d'un mois est avantageusement positionnée sous la lumière inférieure 15b à son aplomb.

Ledit curseur circulaire 13, en référence à la figure 5, est divisé en 28 quartiers 16 égaux, 7 quartiers 16 consécutifs comportant les sept groupes de mois et 19 autres quartiers 16 consécutifs comportant les jours de la semaine de telle sorte que les groupes de mois et les jours de la semaine soient séparés par un quartier 16 libre.

Il va de soi que le curseur circulaire 13 peut être divisé en plus que 28 quartiers 16 égaux, le nombre de quartiers 16 libres séparant les groupes de mois et les jours de la semaine étant alors plus élevé.

On expliquera maintenant le fonctionnement du dispositif de lecture du calendrier perpétuel en référence aux figures 1 à 3.

Afin d'expliquer le fonctionnement du calendrier perpétuel, on va rechercher à titre d'exemple quel était le jour de la révolution française du 14 juillet 1789.

On détermine tout d'abord le symbole, c'est-à-dire la
5 lettre, auquel correspond l'année 1789 en consultant le
tableau 4 en référence à la figure 2. La lecture dudit
tableau 4 s'effectue comme suit : l'année 1789
correspondant à l'année 89 du siècle 1700, on lit à
l'intersection de la colonne des siècles 1700 du tableau
10 secondaire 6 et de la ligne de l'année 89 du tableau
principal 5 le symbole C. L'utilisateur positionne alors le
groupe de mois du curseur comprenant le mois de juillet
dans la lumière supérieure 7_a sous le symbole C en
déplaçant ledit curseur 2 dans l'étui 1 comme l'indique la
15 flèche a de la figure 1. Sous l'alignement de la colonne de
la grille 10, on peut ainsi lire dans la lumière
inférieure 7_b le jour de la semaine correspondant au 14
juillet 1789 suivant le calendrier grégorien : c'était un
mardi.

20 On notera, par ailleurs, qu'il est ainsi possible de
connaître tous les jours du mois de juillet de l'année 1789
sans déplacer le curseur, sous chaque colonne étant aligné
un jour de la semaine.

Il en est de même pour lire le calendrier du mois
25 d'août de la même année 1789, il suffit de déplacer le
curseur jusqu'à ce que le groupe de mois comprenant le mois
d'août soit sous le symbole C correspondant à l'année 1789
puis, de lire que le 1 août 1789 était un samedi, le 2 août
1789 un dimanche et ainsi de suite.

30 Enfin, il va de soi que l'étui et le curseur du
calendrier perpétuel selon l'invention peuvent être
réalisés dans tous les types de matériaux rigides ou semi-
rigides tel que, par exemple, un calendrier perpétuel à
curseur circulaire en métal et avantageusement monté en
35 pendentif, sans pour autant sortir du cadre de l'invention.

REVENDEICATIONS

1- Calendrier perpétuel permettant notamment d'identifier le jour de la semaine correspondant à une date précise selon le calendrier grégorien **caractérisé** en ce qu'il est constitué d'un curseur (2,13) monté libre en translation ou en rotation dans un étui (1,11) enveloppant ledit curseur (2,13) et comprenant d'une part, sur l'une de ses faces, un tableau (4) attribuant à chaque année un symbole parmi sept symboles distincts et d'autre part, deux lumières superposées (7a,7b;15a,15b) permettant de visualiser respectivement dans la première lumière (7a,15a) sept groupes de mois successivement dénommés janvier-octobre, mai, août-février des années bissextiles, février-mars-novembre, juin, septembre-décembre et avril-juillet-janvier des années bissextiles, positionnés à intervalles réguliers sur une face du curseur (2,13) de manière à ce que les sept groupes apparaissent sur toute la lumière (7a,15a) pour une position particulière du curseur (2,13) dans l'étui (1,11) et, dans l'autre lumière (7b,15b), les jours de la semaine positionnés sur la même face dudit curseur (2,13) suivant les mêmes intervalles et de telle sorte que samedi apparaisse dans la deuxième lumière (7b,15b) en alignement avec le groupe janvier-octobre, dimanche en alignement avec le groupe mai et ainsi de suite pour les jours suivants, lesdits symboles étant représentés avantageusement au dessus de la première lumière (7a,15a) sur l'étui (1,11) et également espacés pour coïncider avec les groupes de mois défilant dans ladite première lumière (7a,15a), et une grille (10) formée par sept colonnes coïncidant chacune avec des jours et par cinq lignes déterminant des cases marquées successivement de 1 à 31 de la gauche vers la droite et de haut en bas correspondant aux quantième d'un mois étant positionnée de préférence entre les deux lumières (7a,7b) ou (15a,15b) ou à l'aplomb de l'une d'elle, afin qu'un utilisateur, après avoir déterminé le symbole de l'année considérée, positionne un groupe de mois au droit dudit symbole et finalement lise le calendrier du ou des mois avec le jour

de la semaine associé à chaque quantième du ou des mois de l'année considérée.

2- Dispositif selon la revendication précédente **caractérisé** en ce que le tableau (4) attribuant à chaque
5 année un symbole parmi sept symboles distincts consiste d'une part, dans un tableau principal (5) formé par 18 colonnes et 7 lignes déterminant des cases marquées de 0 à 99 de haut en bas et de la gauche vers la droite avec une case vide précédant les années bissextiles, c'est-à-dire
10 après une série de quatre chiffres consécutifs, la première case étant vide, ledit tableau principal (5) représentant les années, et d'autre part, dans un tableau secondaire (6) formé par au moins 1 colonne qui représente des siècles et 7 lignes déterminant des cases marquées par des symboles
15 distincts, lesdites lignes étant dans l'alignement des lignes du tableau principal (5), de sorte qu'à l'intersection d'une colonne des siècles du tableau secondaire (6) et d'une ligne des années du tableau principal (5) corresponde un unique symbole.

20 3- Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 et 2 **caractérisé** en ce que les symboles consistent dans les sept premières lettres de l'alphabet A, B, C, D, E, F et G, dans des couleurs, des chiffres, des reliefs pour l'usage des non voyants, des formes
25 géométriques ou analogues.

4- Dispositif selon les revendications 2 et 3 **caractérisé** en ce que, pour le calendrier grégorien, chaque colonne du tableau secondaire (6) indexe les siècles selon la formule mathématique $a+4b$ où a est un nombre entier de
30 préférence compris entre 0 et 3 et b un nombre entier variant entre 0 et l'infini, de telle sorte que dans la première colonne soient indexés les siècles 0, 400, 800, 1200, 1600, 2000, 2400, etc..., et que dans une seconde colonne soient indexés les siècles 100, 500, 900, 1300,
35 1700, 2100, etc..., les symboles apparaissant dans les cases de la première colonne étant successivement A, G, F, E, D, C, B de haut en bas et les symboles des autres colonnes étant décalées de haut en bas de deux lettres par

rapport aux symboles de la colonne qui la précède, c'est-à-dire C, B, A, G, F, E, D en commençant par le haut pour la seconde colonne, par exemple.

5 5- Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 à 4 **caractérisé** en ce que l'étui (1) est obtenu par pliage d'une feuille rigide ou semi-rigide globalement rectangulaire suivant deux lignes parallèles (1a, 1b) et dans lequel coulisse le curseur (2) qui consiste dans une bande globalement rectangulaire
10 obtenue dans un matériau rigide ou semi-rigide.

6- Dispositif selon la revendication 5 **caractérisé** en ce que l'étui (1) comprend à l'une de ses extrémités un évidement (9) pour faciliter la manipulation du curseur (2).

15 7- Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 à 4 **caractérisé** en ce que l'étui (11) consiste dans une feuille rigide ou semi-rigide pliée suivant une ligne médiane (12) pour former deux flancs symétriques entre lesquels est monté libre en rotation un
20 curseur circulaire (13) positionné de telle sorte qu'au moins une partie du bord du curseur (13) soit en saillie de l'étui (11) pour permettre d'actionner sa rotation, les flancs et le curseur (13) étant solidarités par une attache parisienne ou analogue.

25 8- Dispositif selon la revendication 7 **caractérisé** en ce que le curseur est divisé en au moins 28 quartiers (16) égaux, 7 quartiers (16) consécutifs comportant les sept groupes de mois et 19 autres quartiers (16) consécutifs comportant les jours de la semaine de telle sorte que les
30 groupes de mois et les jours de la semaine soient séparés par au moins un quartier (16) libre.

1/4

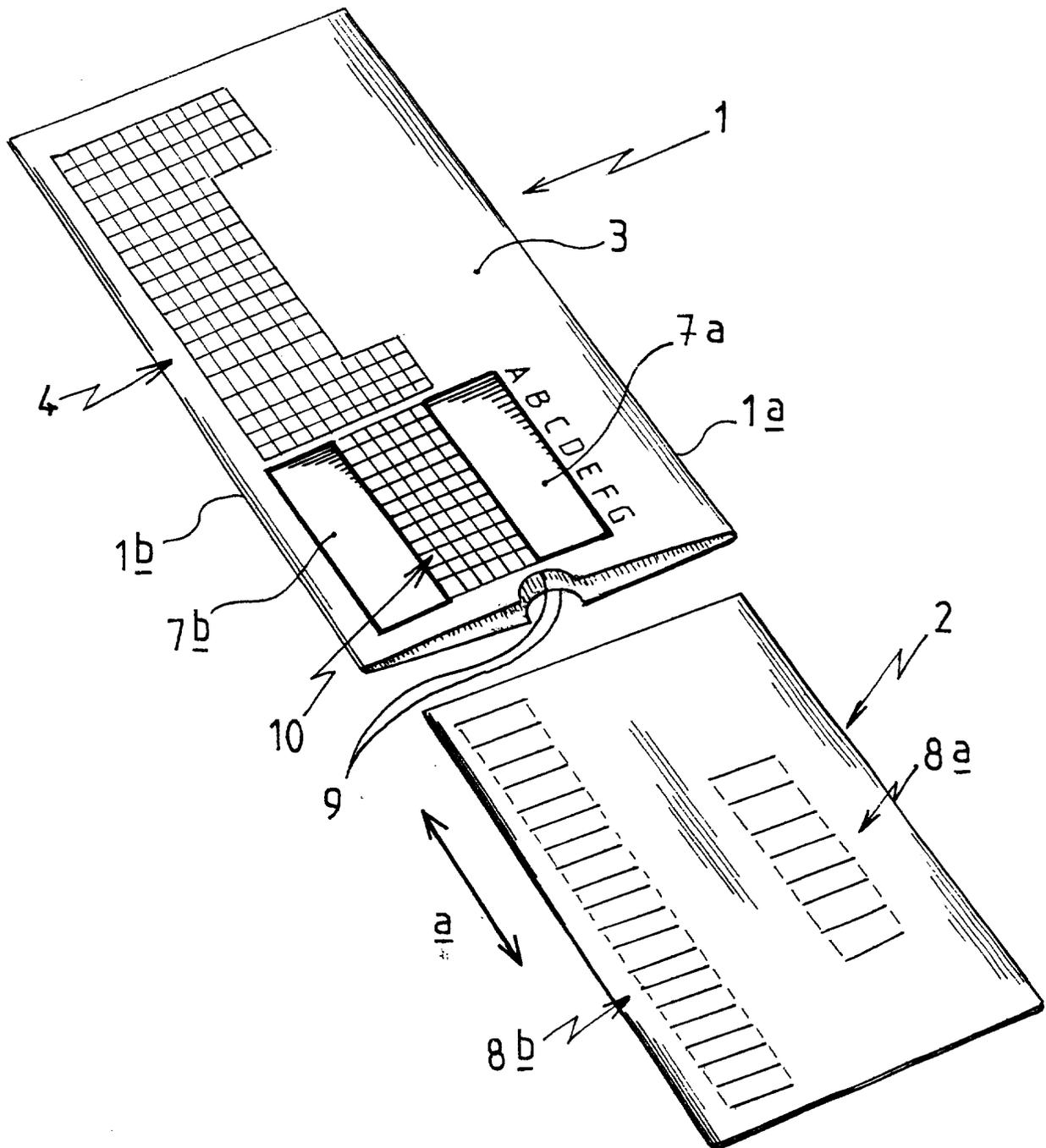
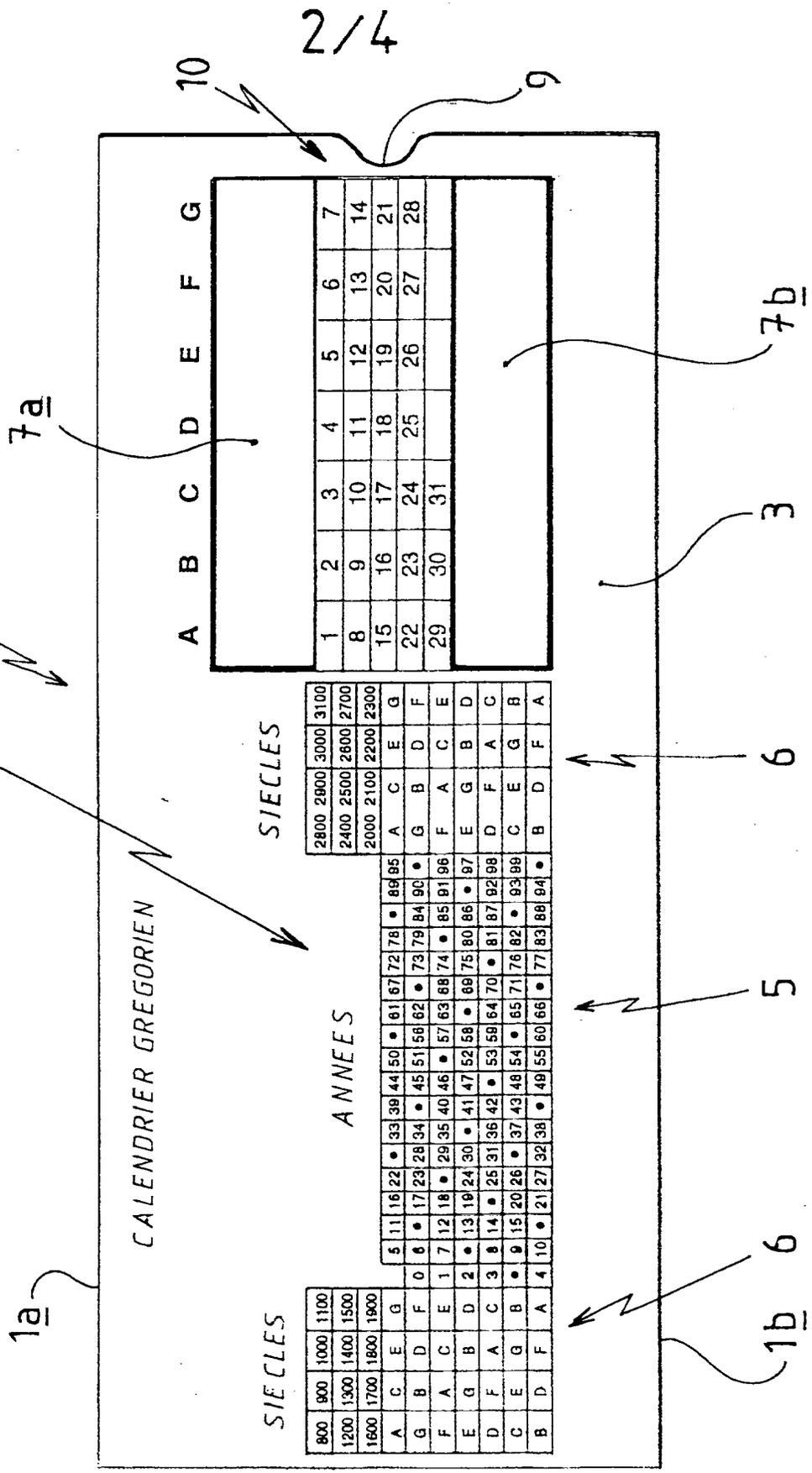


fig.1

fig. 2



CALENDRIER GREGORIEN

SIECLES

800	900	1000	1100
1200	1300	1400	1500
1600	1700	1800	1900
A	C	E	G
G	B	D	F
F	A	C	E
E	G	B	D
D	F	A	C
C	E	G	B
B	D	F	A

ANNEES

5	11	16	22	33	39	44	50	61	67	72	78	89	95
0	6	17	23	28	34	45	51	58	62	73	79	84	90
1	7	12	18	29	35	40	46	57	63	68	74	85	91
2	13	19	24	30	41	47	52	58	69	75	80	86	97
3	8	14	25	31	36	42	53	59	64	70	81	87	92
4	9	15	20	26	37	43	48	54	65	71	76	82	93
4	10	21	27	32	38	49	55	60	66	77	83	88	94

SIECLES

2800	2800	3000	3100
2400	2500	2800	2700
2000	2100	2200	2300
A	C	E	G
G	B	D	F
F	A	C	E
E	G	B	D
D	F	A	C
C	E	G	B
B	D	F	A

A B C D E F G

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

7a

7b

3

6

5

6

1a

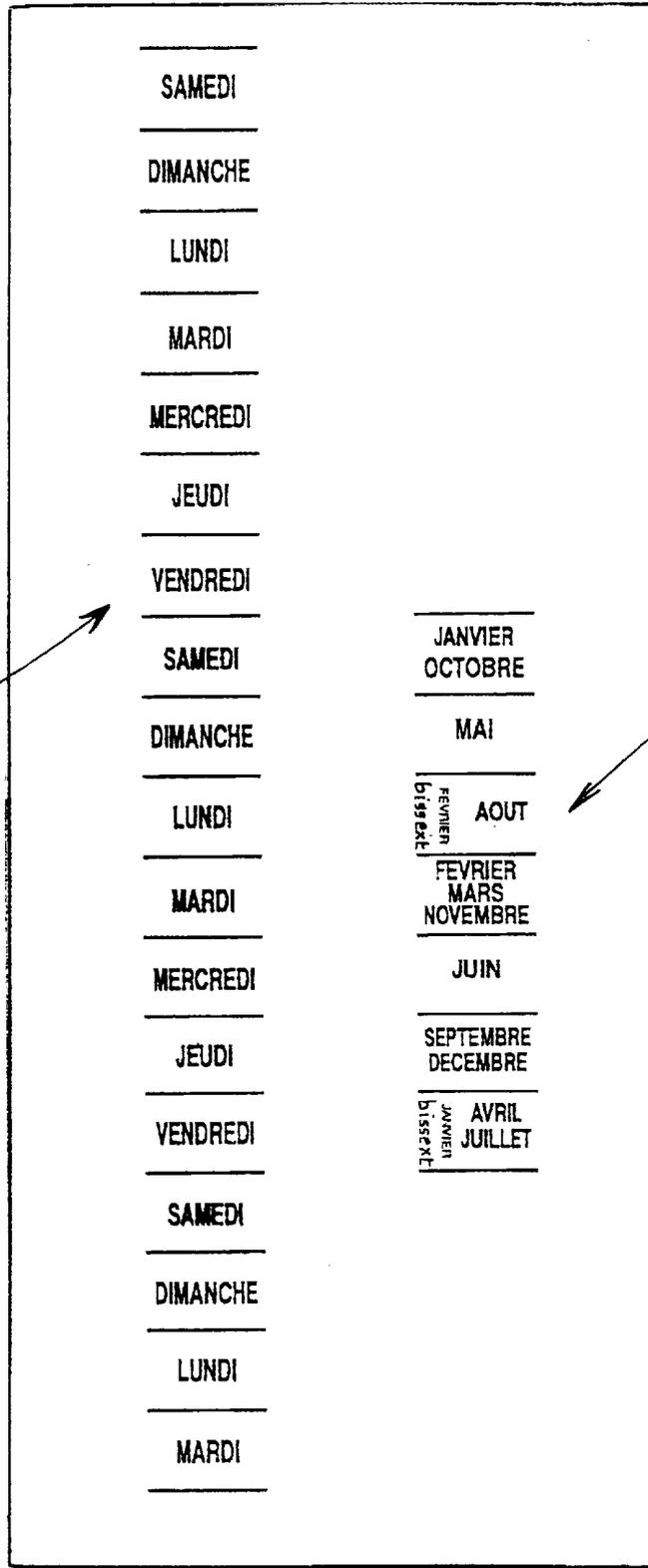
1b

2/4

10

9

3 / 4



8b

8a

2

fig. 3

